

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

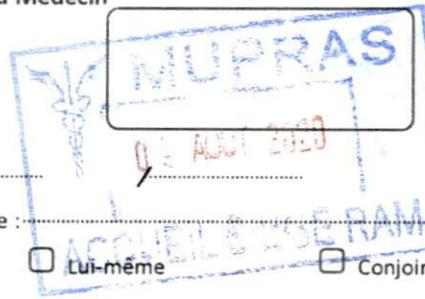
- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-549199

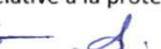
N°D 38732

<input type="checkbox"/> Maladie	<input checked="" type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 12600		Société : ROYAL AIR MAROC	
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : LAOUDIYI, Nekhd			
Date de naissance : 21/08/1987			
Adresse : 43, rue Ahmed NACIRI - QU. PALMIERS CASABLANCA			
Tél. : 06 55 55 52 76		Total des frais engagés : 324, 50 DHS	

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
 Date de consultation : 01/08/2019			
Nom et prénom du malade : LAOUDIYI, Nekhd			
Age : 32			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'adjudant conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 03/08/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des 'Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
				INP : 11111111

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	01/07/2020	18710
	21/07/2020	13740

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

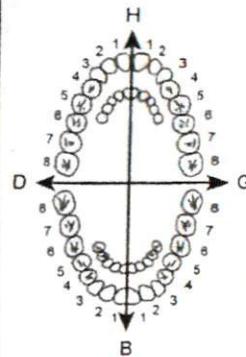
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

22,20

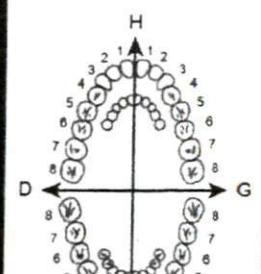
PPV 22DH20
PER 05722
LOT J736



SOINS DENTAIRES



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553

B G

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DATE DU
DEVIS

35,30

PPV:79DH90
PER:09/21
LOT:I2153

Uniquement sur ordonnance
RESPECTER LES DOSES PRESCRITES

PPV: 168,20 DH
LOT: 614283
PER: 10/20

**BUCCO
THYMOL**

à la Lidocaïne 150 ml

Solution pour bain de bouche et gargarismes



CABINET DENTAIRE AL ZEMMOUI

L'orthodontie chez l'enfant et l'adulte
Chirurgie dentaire
Soins dentaires et parodontaux
Prothèse - Blanchiment
Radio Panoramique



عيادة طب الأسنان آل الأزموري

تقديم إعوجاج الأسنان عند الصغار والكبار
جراحة الأسنان
علاج الأسنان و اللثة
تركيب - تبييض - أشعة بانوراما

Dr AL ZEMMOURI Ali

Diplômé en Orthodontie

Docteur d'Etat en Médecine & Chirurgie Dentaire
Diplômé de la Faculté de Médecine Dentaire de Monastir
Ex-interne des CHU de Sousse et de Monastir - Tunisie

Laozi

REHDI

3538
J. Bus

Briefen:

$$11 \times 3 \stackrel{?}{=} 33$$

22. 20-8
→ codolipratine

BISPIRA 200

18x 215 75

138.40



CABINET DENTAIRE AL ZEMMOURI



L'orthodontie chez l'enfant et l'adulte
Chirurgie dentaire
Soins dentaires et parodontaux
Prothèse - Blanchiment
Radio Panoramique

عيادة طب الأسنان آل الزموري

تقديم إعواج الأسنان عند الصغار والكبار
جراحة الأسنان
علاج الأسنان واللثة
تركيب - تبييض - أشعة بانوراما

Dr AL ZEMMOURI Ali

Diplômé en Orthodontie

Docteur d'Etat en Médecine & Chirurgie Dentaire
Diplômé de la Faculté de Médecine Dentaire de Monastir
Ex-interne des CHU de Sousse et de Monastir - Tunisie

Casablanca le 09/07/2023

LAOUDIYI REHDI
4 ALLAU: 7pcn Augmtry
18.8 Sachet x 25
→ Bercotymol B.P.B.
Zulilex x 36
18.8
08.7

Dr AL ZEMMOURI
Chirurgien Dentiste - Orthodontiste
182, Avenue des Forces Auxiliaires
Hcy Sdri - Sidi Othmane - Casablanca
Tel: 05 22 72 22 22